



L'agroécologie n'existe pas sans le féminisme

Par [Collectifs d'auteurs](#)

Mondialisation.ca, 10 novembre 2019

[Via Campesina](#) 30 octobre 2019

Thème: [Droits des femmes](#),
[Environnement](#), [Histoire, société et culture](#),
[Pauvreté et inégalités sociales](#)

« Dans les épreuves traversées lors des crises alimentaires, c'est dans le paradigme de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire que le féminisme est le mieux représenté car la solidarité y est mise en pratique par le biais d'actions collectives qui remettent en question les rôles de genre ainsi que les paradigmes de l'inégalité, l'oppression et l'exploitation. »

Notre planète est au bord de l'effondrement environnemental et la faim gagne du terrain. Selon le rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) de 2018, le nombre de personnes sous alimentées et souffrant d'une carence alimentaire chronique a augmenté pour la troisième année consécutive : 821 millions de personnes ont souffert de malnutrition en 2017 contre 784 millions en 2015. Face à de telles réalités, il est fondamental d'accorder une attention particulière au rôle des femmes. L'impact de la faim et de l'insécurité alimentaire sur ces dernières, tout comme celui du changement climatique, est disproportionnellement élevé, d'autant plus qu'elles sont une partie de la solution à ces problèmes. Le présent article vise à démontrer l'importance majeure du rôle des femmes pour favoriser l'avancée de l'agroécologie en tant que pilier fondamental de la souveraineté alimentaire, et l'existence de liens indissolubles entre les combats féministes et l'agroécologie. Il souligne la nécessité d'adopter une approche féministe en vue de promouvoir l'agroécologie et la réalisation du droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates, et d'ouvrir ainsi la voie à des systèmes alimentaires équitables et durables.



Femmes et (in)sécurité alimentaire

Bien qu'elles ne jouissent pas d'une égalité d'accès aux ressources productives nécessaires à l'agriculture, les femmes représentent environ 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement. Les familles exploitent environ neuf exploitations agricoles sur dix dans le monde et 80 % des aliments sont produits par des fermes familiales et de petites

unités de production alimentaire à travers le monde. Les femmes jouent un rôle essentiel à tous les stades de la production alimentaire : la collecte des semences, la préparation des terres, le désherbage, l'élevage, la pêche et le tissage des filets, la récolte et le stockage, ainsi que la transformation, le conditionnement et le commerce des aliments. Les femmes des zones rurales sont aussi traditionnellement responsables des travaux ménagers, consacrant jusqu'à 10 heures par jour à prendre soin de leur famille et des membres de leurs communautés (jeunes, personnes âgées et malades), à nettoyer et cuisiner, à se charger de l'approvisionnement en eau, en fourrage et en combustible. Toutefois, en dépit de leur rôle clé, les femmes des zones rurales sont confrontées à la discrimination en raison de leur genre, ainsi qu'à de nombreuses autres contraintes sociales, juridiques et culturelles. Tout d'abord, elles ont un accès plus limité que les hommes à la terre, aux ressources productives et financières, à l'éducation, à la santé, à la vulgarisation rurale, aux marchés, aux initiatives d'adaptation au climat et aux opportunités d'emploi. Ensuite, elles sont exclues des processus de prise de décisions et des marchés du travail, et victimes d'exploitation sexuelle et de violence familiale. En outre, la multiplication actuelle des chocs climatiques, des phénomènes extrêmes et des catastrophes météorologiques sont autant de facteurs d'aggravation de leur situation.

Les relations de pouvoir patriarcales, féodales (en particulier dans le contexte asiatique) et capitalistes, ainsi que la division actuelle du travail en fonction du sexe et les politiques agricoles « insensibles au genre » sont quelques-unes des causes profondes des inégalités de genre, de la discrimination et de la marginalisation des femmes, en particulier dans les zones rurales. La reconnaissance, la réalisation et la protection des droits humains des femmes, par la mise en œuvre d'instruments politiques internationaux à cet effet, sont un élément clé de la déconstruction de l'asymétrie des rapports de forces mentionnée ci-dessus. Les femmes sont largement invisibles, et leur travail est simplement considéré comme une aide au travail masculin ou comme une « obligation féminine ». Elles ont des connaissances traditionnelles et autochtones ignorées dans l'agriculture industrielle commerciale et comptent parmi les groupes les plus vulnérables face à l'accaparement des terres, des océans et des ressources par les investisseurs et les intérêts privés ; elles sont en outre nettement plus susceptibles d'être criminalisées lorsqu'elles tentent de défendre leurs communautés, leurs ressources naturelles et leurs corps.

Malgré leur marginalisation et le système patriarcal, les femmes ne reçoivent aucun soutien dans leurs tâches d'approvisionnement en nourriture. Elles ont souvent recours aux connaissances traditionnelles pour assurer la qualité de l'alimentation de leur famille tout en préservant la biodiversité. En outre, en raison des rôles de prise en charge de leur famille qui leur sont assignés de par leur genre, elles ont la lourde responsabilité de leur propre sécurité alimentaire et de celle de leurs communautés. Bien que ces activités ne rapportent pas nécessairement de l'argent, elles sont fondamentales pour la survie et la reproduction. Les décisions politiques doivent en tenir compte et se focaliser sur la redistribution, la reconnaissance et la représentation du travail productif et reproductif des femmes, ainsi que sur la réalisation de leurs droits humains.

L'agroécologie : le chemin à suivre

L'agroécologie – une science, une pratique et un mouvement social qui préconisent des pratiques agricoles écologiquement durables et socialement justes présente un intérêt pour les communautés rurales pauvres en ressources, non seulement parce qu'elle constitue une solution accessible et abordable pour ces populations, mais aussi parce qu'elle remet en question la dynamique de pouvoir, caractérisée par l'exploitation et l'oppression, qui

domine actuellement le système agro-alimentaire. En associant les sciences sociales, biologiques et agricoles aux connaissances et à la culture traditionnelles, l'agroécologie s'adapte au contexte et aux spécificités locales, tout en étant constamment affinée par des expérimentations participatives dans les exploitations.

L'agroécologie peut offrir de meilleures opportunités aux femmes à de nombreux niveaux. En premier lieu, elle donne du sens au travail en permettant l'intégration de tâches multiples à des formes de savoir spécifiques, tout en offrant des rôles diversifiés aux femmes dans l'économie du ménage et en remettant en cause les structures patriarcales de la cellule familiale. En second lieu, le partage et l'apprentissage participatif des techniques agricoles étant au cœur de l'agroécologie, la mise en œuvre de méthodes agroécologiques nécessite de créer des espaces et des opportunités pour ces échanges et permet ainsi de renforcer la cohésion sociale. Ces espaces peuvent être réservés aux femmes, et ils sont d'une grande importance pour parvenir à l'égalité des genres, renforcer la solidarité, l'autonomie et le travail créatif et collectif des femmes en vue de leur autodétermination. Troisièmement, l'agroécologie favorise de meilleures opportunités économiques pour les femmes. Caractérisée par de faibles coûts de démarrage et de production, des techniques de production simples et efficaces et des rendements stables dans le temps, l'agroécologie est moins risquée, plus abordable et plus accessible pour les femmes. Quatrièmement, l'agroécologie protège la santé des personnes qui travaillent dans l'agriculture et de celles qui consomment les produits agricoles, en éliminant les produits chimiques de synthèse nocifs, dont l'impact négatif sur la santé des femmes est disproportionné. En outre, la diversification des cultures, des fruits et de l'élevage améliore l'alimentation et accroît l'autosuffisance des familles, allégeant ainsi la charge de travail des femmes. Enfin, l'agroécologie soutient la biodiversité et les savoirs traditionnels, en affirmant le rôle crucial des femmes en tant que gardiennes traditionnelles des semences et des savoirs autochtones. Dernier point mais non des moindres, l'agroécologie, dans sa dimension politique, cherche à instaurer un système plus juste, de sorte que la mettre en œuvre peut déconstruire et rendre plus visibles toutes les formes d'injustice, y compris les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées. Il ne suffit pas d'inclure simplement les femmes dans la réalisation des actions ; pour que le processus soit vraiment inclusif, il faut les impliquer dans leur conception dès le début. L'objectif n'est pas de leur donner plus de possibilités au sein de l'économie reconnue, mais plutôt de créer une nouvelle économie où le travail productif et reproductif est rendu visible et partagé.

C'est la mise en œuvre de l'agroécologie qui permet d'assurer la transition bien nécessaire vers des approches locales, diversifiées, écologiquement durables et climatiquement résilientes, comme l'ont démontré de nombreuses études de cas. A Cuba, une étude menée par La Vía Campesina et l'Association nationale des petits agriculteurs (ANAP) a démontré que la conversion de l'agriculture monoculturelle et le passage à l'agroécologie ont modifié positivement les rôles traditionnels de genre et les rapports de force dans les familles paysannes. En Inde, la Deccan Development Society a également fait état d'expériences positives en agroécologie, notamment la récupération collective de terres en jachère par des groupes communautaires exclusivement féminins, et la réintroduction de quelque 80 variétés végétales traditionnelles en collaboration avec un réseau de banques génétiques communautaires géré par des femmes dalit (de basse caste) dans 60 villages. Parmi les autres études de cas menées en Inde, il convient de mentionner :

1. le Collectif des femmes du Tamil Nadu, qui a permis aux femmes marginalisées des zones rurales de créer de nouvelles exploitations et banques de semences collectives, et de

remédier ainsi au problème du manque d'accès des femmes aux ressources productives, et 2. la Rural Women's Upliftment Society de Manipur, qui a démontré le potentiel de l'agroécologie pour l'autonomisation des femmes, même dans les sociétés sous occupation militaire. En outre, une étude réalisée par ActionAid en Afrique et en Asie a également confirmé que l'agroécologie peut fournir des solutions holistiques aux femmes vivant dans les communautés rurales, dont le travail de prise en charge non rémunéré (de 5 à 10 heures quotidiennes pour les femmes contre 1,5 heure pour les hommes) limite leur contribution à la production agricole. Au Rwanda, la coopérative des petites agricultrices d'Abishyizehamwe a mis en place une alternative agroécologique pour aider les femmes à mieux s'intégrer dans la production agricole et la vie communautaire. Grâce à un large éventail d'actions, allant de la création de banques de semences communautaires et d'un centre de développement de la petite enfance à la collecte de l'eau de pluie, elles ont réussi à faire gagner du temps aux femmes, à prévenir l'érosion des sols, à assurer la résilience climatique, à améliorer leur productivité et à développer leurs capacités économiques et décisionnelles. Au Mali, les paysannes qui travaillent en agroécologie et sont membres de la coopérative COFERSA (Convergence des femmes rurales pour la souveraineté alimentaire) ont mené à bien des actions de sensibilisation aux bienfaits nutritionnels des aliments locaux (par exemple le fonio, le mil et le sorgho) et encouragé la population à remplacer leur consommation d'aliments importés à valeur nutritionnelle faible, comme le pain blanc, par leurs produits locaux. Les femmes ont ainsi amélioré leur accès au marché. Il est intéressant de noter qu'« [...] un des moteurs de leur travail est la fierté qu'elles tirent de la biodiversité locale, qui repose sur le savoir et la culture traditionnels et se manifeste dans la cuisine locale ».

Ces cas, parmi d'autres, mettent en exergue le potentiel de l'agroécologie à réaliser les droits des femmes dans le secteur agricole, à enrichir les perspectives féministes et à renforcer plus encore la volonté politique de recadrer les rôles et les responsabilités de genre. En ce sens, l'agroécologie constitue une base solide pour les mouvements ruraux alternatifs qui luttent pour la justice sociale, ce qui inclut l'égalité des genres et la pleine reconnaissance et participation des femmes comme sujets politiques et agents de changement dans ce combat.

Le féminisme intersectionnel en tant que combat politique

Le féminisme est une lutte politique destinée à vaincre la discrimination et l'oppression patriarcales, structurelles et systématiques, engendrées par les dynamiques sociales, politiques et économiques inégales, qui ont un impact sur la position des femmes dans les familles, les communautés et la société en général. Pour atteindre cet objectif, le féminisme doit être autonome et s'inscrire dans le combat plus large visant à éradiquer la domination raciale, de caste, de classe et de genre sous toutes ses formes. Par exemple, comprendre que la domination patriarcale partage ses fondements idéologiques avec le racisme, le sexisme et le capitalisme, parmi d'autres formes structurelles d'oppression, est essentiel. Surmonter les inégalités de genre requiert de collaborer avec des personnes de tous les genres afin de remettre en question les conceptions binaires de la féminité et de la masculinité. Le féminisme intersectionnel met en lumière la façon dont certaines personnes sont plus touchées que d'autres. Par exemple, les pesticides ont plus d'impact sur les travailleuses rurales sans terre en raison de leurs identités multiples ; un ménage dirigé par une femme dalit se heurtera sans doute à beaucoup plus de difficultés pour avoir accès à la terre ou pour bénéficier de vulgarisation agricole ; et bien que les femmes âgées de la communauté soient probablement dépositaires de bien davantage de savoir autochtone sur

les sols, les semences et les pratiques agricoles, elles subiront néanmoins de multiples formes de discrimination dues à leur genre, leur âge ou leur appartenance ethnique. Dans les épreuves traversées lors des crises alimentaires, c'est dans le paradigme de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire que le féminisme est le mieux représenté car la solidarité y est mise en pratique par le biais d'actions collectives qui remettent en question les rôles de genre ainsi que les paradigmes de l'inégalité, l'oppression et l'exploitation. Le droit à l'alimentation et à la nutrition, la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire des femmes ne seront réalisés qu'en respectant leurs droits humains. La reconnaissance du rôle des femmes en tant que sujets politiques, citoyennes, organisatrices, facilitatrices et coordinatrices de différents mouvements et initiatives, actrices de leur propre changement et développement ainsi que porteuses de connaissances, leur permettra d'atteindre l'autodétermination, de devenir autonomes et dotées d'un pouvoir de décision dans tous les domaines de leur vie, notamment la production et la consommation alimentaires. Mettre l'invisibilité du travail des femmes au centre du débat politique, et reconnaître leur rôle en tant qu'actrices et protagonistes actives dans leurs propres vies, familles, communautés, mouvements sociaux et sociétés, est un pas en avant vers la réalisation du droit à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour toutes les femmes et toutes les personnes.

Agroécologie et féminisme : promouvoir les droits des femmes

D'un point de vue féministe, l'agroécologie est et doit être une proposition politique qui reconnaît et valorise les pratiques historiques et sociales des femmes, depuis la domestication de l'agriculture et la production d'aliments sains et de qualité jusqu'à la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Il est urgent de reconnaître que les femmes construisent l'agroécologie dans leurs pratiques quotidiennes : en résistant au modèle prédateur du capitalisme agraire ; en conservant et en multipliant les semences traditionnelles ; en produisant des aliments sains et variés sans intrants agrochimiques ; en élevant du bétail local et autochtone ; en favorisant la préservation de la biodiversité locale ; en se livrant à la pêche artisanale tout en préservant les rivières, les lacs et les mers. Outre les femmes productrices, toutes les femmes, dans leur rôle de prise en charge de la famille ancré dans la division sexiste inégale du travail, sont celles qui nourrissent le monde. De l'allaitement maternel - perçu par beaucoup comme « le premier acte de la souveraineté alimentaire » - à la préparation et la cuisson d'aliments dans la vie quotidienne, les femmes sont, dans de nombreuses cultures, les gardiennes de pratiques alimentaires saines et les promotrices de systèmes alimentaires et de nutrition justes. En outre, en tant que modèle de transformation des relations établies entre les êtres humains et avec la nature, l'agroécologie - en intégrant le respect, les soins et la solidarité- a un lien explicite avec la question de l'autonomie féminine et la construction d'espaces de participation égale entre hommes et femmes. En ce sens, les causes des femmes telles que l'égalité d'expression et de participation, l'égalité de revenu, le partage du pouvoir et la lutte contre la violence de genre et le sexisme sont d'une importance cruciale pour le mouvement pour l'agroécologie.

Au croisement de l'agroécologie et du féminisme, les femmes construisent une identité collective comme sujets de droits qui leur ont été refusés à travers l'histoire. Ce processus transforme les relations sociales de production et de reproduction dans les mondes ruraux et urbains. Les femmes, en particulier les plus jeunes, deviennent des protagonistes actives de la construction de l'agroécologie : elles partagent leurs expériences et leurs connaissances avec les autres ; elles deviennent responsables de la gestion des ressources

financières issues de leur activité productive ; elles deviennent autonomes au niveau économique et politique. Par l'introduction de nouvelles dynamiques dans les relations sociales et familiales, le travail des femmes est valorisé et leur participation aux décisions portant sur la production devient égale à celle des autres membres de la famille. Pour ce faire, les femmes ont tout simplement besoin de créer des espaces qui soient dans l'ensemble à la fois féministes et non mixtes, à défaut de quoi, elles courent le risque de produire l'effet contraire et d'augmenter de la sorte leur charge de travail productif, ce qui laisserait l'inertie reproductive inchangée. Rentrer à la maison avec un revenu supplémentaire n'entraîne pas nécessairement une déconstruction des rôles des genres ; cela peut en fait signifier qu'il nous reste moins de temps pour nous reposer et prendre soin de nous. L'agroécologie permet de surmonter bon nombre des dichotomies qui renforcent la division sexuelle du travail dans l'ensemble du système alimentaire, et rendent invisible le travail des femmes. Elle prouve qu'il n'y a pas d'incohérence entre le respect de la nature et une bonne production. L'expérience montre même que les femmes peuvent améliorer leur production tout en réduisant leur quantité de travail. La prise en charge de la famille étant vitale pour la vie humaine et pour la planète, il s'agit d'une responsabilité collective qui doit être partagée par toutes les personnes (de tous genres) et les États. L'agroécologie progressera et renforcera sa position dès lors que la responsabilité partagée du travail de prise en charge du foyer et la reconnaissance des droits des femmes seront consolidées. Dans cette optique, il est essentiel que les femmes s'organisent et se soutiennent mutuellement dans ces transitions, afin de faire la lumière sur l'oppression qu'elles subissent.

Agroécologie et féminisme : réaliser la souveraineté alimentaire

Compte tenu des expériences réussies qui confirment l'impact positif de l'agroécologie sur l'autodétermination des femmes, il est fondamental que les gouvernements soutiennent l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques encourageant la production et la consommation d'aliments agroécologiques. Cela permettra, d'une part, d'affronter la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de femmes dans le monde, en assurant leur droit à l'alimentation et à la nutrition, et d'autre part, de garantir la régénération et la préservation de la nature, dans un contexte où notre planète toute entière est aux prises avec une crise climatique très grave. Ces politiques devront garantir l'inclusion et la participation active des femmes rurales et urbaines, des productrices d'aliments à petite échelle, des pêcheuses artisanales, des femmes pratiquant le pastoralisme, des femmes autochtones, des consommatrices, des ouvrières du monde agricole et de l'industrie agro-alimentaire, des paysannes, des femmes sans terre et des militantes des ONG. Il est nécessaire que l'agroécologie assimile l'approche féministe dans sa totalité. S'agissant d'un mouvement social et d'un ensemble de pratiques qui remettent en question les injustices sociales (p.ex. les droits des femmes à la terre, l'accaparement des terres, le pillage des territoires, la privatisation de l'eau et de la biodiversité), l'agroécologie doit reconnaître et discuter ouvertement des inégalités vécues par les femmes. Il ne peut y avoir de combat pour l'agroécologie, les pratiques et les politiques agroécologiques sans la participation des femmes comme protagonistes de premier plan. Le mouvement agroécologique doit consentir des efforts plus concrets pour recruter et former des femmes militantes, particulièrement en tant que coordinatrices et dirigeantes. A cet effet, il est essentiel que les femmes disposent des espaces dont elles ont besoin pour grandir, diriger, échanger, apprendre et gagner leur vie dans le cadre de l'agroécologie. Les combats féministes et agroécologiques sont des éléments fondamentaux de la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que de la promotion de la sécurité alimentaire

et nutritionnelle. La recommandation générale n°34 – une interprétation qui fait autorité sur les droits des femmes vivant dans les zones rurales, adoptée en 2016 par le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDAW) – reconnaît la souveraineté alimentaire comme étant le paradigme qui permet de garantir les droits des femmes en les dotant de l'autorité nécessaire à la gestion et au contrôle de leurs ressources naturelles. Seules les transitions mises en place par une approche systémique et capables de déconstruire un modèle oppresseur sont valables ici. En ce sens, nous devons discerner les "fausses solutions", qui perpétuent un modèle basé sur l'inégalité, et éviter la cooptation. En tant que sujets de droits, les femmes doivent jouir de l'égalité de participation à la prise de décisions concernant leurs territoires, leurs productions et leurs vies. Ce n'est qu'à travers le paradigme de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie qu'elles pourront obtenir la reconnaissance et la validation tant de leur travail productif que de leur rôle de prise en charge, garantir la nourriture pour tous, socialiser la prise en charge des familles, revoir les responsabilités collectives sans distinction de genre et promouvoir des relations de respect et d'égalité entre toutes les personnes, indépendamment de leur genre. Si le modèle actuel du néolibéralisme dans l'alimentation et l'agriculture est maintenu, les paysans de tous les genres continueront à être traités comme des marchandises et seront exploités. Dans ce paradigme oppresseur, le travail des femmes sera soumis à une double exploitation, et la violence à laquelle elles sont confrontées continuera à être encouragée, tolérée et naturalisée.



La relation entre l'agroécologie et le féminisme est une construction dialectique qui se manifeste dans les pratiques quotidiennes. Nous devons absolument promouvoir la sécurité et la souveraineté alimentaires et nutritionnelles, tout en assurant l'intégration complète des optiques féministes dans l'approche agroécologique, dans nos organisations sociales, auprès de nos autorités locales, de nos institutions académiques, dans nos ONG et nos espaces de convergence politique. Les gouvernements en particulier doivent soutenir les luttes des femmes pour la réalisation de leur droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates, pour leur autonomie et l'égalité de participation dans la prise de décisions à tous les niveaux.

Cet article est rédigé par Iridiani Graciele Seibert, membre du Movimento de Mulheres Camponesas (mouvement de femmes paysannes, MMC, Brésil), une organisation membre de La Vía Campesina (LVC) ; Azra Talat Sayeed, membre de Roots for Equity (Pakistan) et présidente de l'International Women's Alliance (IWA) ; Zdravka Georgieva, chercheuse postdoctorale à l'Université de Sofia (Bulgarie) et apporte actuellement son aide au secrétariat du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) à Rome ; et Alberta Guerra, analyste responsable des politiques à ActionAid USA (Italie). L'article est paru pour la première fois avec des notes de bas de page et des références complètes dans la nouvelle publication LE POUVOIR DES FEMMES DANS LES LUTTES POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, Numéro : 11, 2019, par L'OBSERVATOIRE DU DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION.

[Téléchargez la version complète ici](#)

En bref

D'un point de vue féministe, l'agroécologie est et doit être une proposition politique qui reconnaît et promeut les pratiques historiques et sociales des femmes, depuis la domestication de l'agriculture et la production de nourriture saine et de qualité jusqu'à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Le rôle important joué par les femmes dans l'avancée de l'agroécologie est un pilier fondamental de la souveraineté alimentaire, et il met en lumière les liens indissolubles qui existent entre les luttes du féminisme et de l'agroécologie. Cet article explore ces questions, soulignant l'importance d'adopter une vision féministe de la promotion de l'agroécologie et de la réalisation du droit humain à une alimentation et une nutrition adéquates, comme moyen de mettre en place des systèmes alimentaires justes et durables. Les rapports de force patriarcaux, féodaux (en particulier dans le contexte asiatique) et capitalistes, ainsi que la division sexuelle actuelle du travail et les politiques agricoles « insensibles au genre », sont parmi les causes profondes des inégalités sexistes, de la discrimination et de la marginalisation des femmes, surtout dans les zones rurales. L'agroécologie a le potentiel de remettre en question la dynamique du pouvoir dans le système agroalimentaire actuel, qui exploite et opprime, de réaliser les droits des femmes dans le secteur agricole, d'enrichir les perspectives féministes, de renforcer davantage la volonté politique de recadrer les rôles et les responsabilités des genres. Dans les épreuves traversées lors des crises alimentaires, c'est dans le paradigme de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire que le féminisme est le mieux représenté car la solidarité y est mise en pratique par le biais d'actions collectives qui remettent en cause les rôles de genre ainsi que les paradigmes de l'inégalité, l'oppression et l'exploitation.

Concepts clés :

- Les femmes représentent 43 % de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement, et elles jouent un rôle central dans toutes les étapes de la production alimentaire.
- En outre, à cause des rôles de genre, les femmes dans les zones rurales sont traditionnellement responsables des tâches ménagères et de prise en charge des familles, du nettoyage et de la cuisine, de l'approvisionnement en eau, en fourrage et en combustible.
- Cependant, malgré leur rôle clé, les femmes dans les zones rurales sont confrontées à la discrimination en raison de leur genre, ainsi qu'à de nombreuses autres contraintes sociales, juridiques et culturelles.
- Le droit humain des femmes à une alimentation et une nutrition adéquates, à la sécurité et la souveraineté alimentaires ne pourra être réalisé que si l'ensemble de leurs droits humains leur sont garantis.
- En tant que modèle de transformation des relations établies entre les êtres humains et avec la nature, l'agroécologie - en intégrant le respect, les soins et la solidarité -, a un lien explicite avec la question de l'autonomie féminine et la construction d'espaces de participation égale entre hommes et femmes.
- L'agroécologie permet de surmonter bon nombre des dichotomies qui renforcent la division sexuelle du travail dans l'ensemble du système alimentaire, et rendent invisible le travail des femmes.
- Les combats féministes et agroécologiques sont des éléments fondamentaux pour la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la souveraineté alimentaire.

Source : [La Via Campesina](#) via le [CADTM](#)

Iridiani Graciele Seibert *membre du Movimento de Mulheres Camponesas (mouvement de femmes paysannes, MMC, Brésil), une organisation membre de La Vía Campesina (LVC)*

Azra Talat Sayeed *membre de Roots for Equity (Pakistan) et présidente de l'International Women's Alliance (IWA)*

Zdravka Georgieva *chercheuse postdoctorale à l'Université de Sofia (Bulgarie)*

Alberta Guerra *analyste responsable des politiques à ActionAid USA (Italie)*

La source originale de cet article est [Via Campesina](#)
 Copyright © [Collectifs d'auteurs](#), [Via Campesina](#), 2019

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca